



COMMUNE DE FAOUG

Faug, le 30 octobre 2023

N/Réf: JT

1

PREAVIS MUNICIPAL No 09 / 2023

Au conseil communal,

BUDGET 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En application des dispositions légales, la Municipalité soumet, pour approbation, le projet de budget de l'année 2024 au Conseil Communal.

Celui-ci se présente comme suit :

Total des charges	CHF	3'988'930.00
Total des revenus	CHF	3'933'780.00
Excédent de charges	CHF	55'150.00



Faoug, le 30 octobre 2023

N/Réf: JT 2

COMMENTAIRES

Autorités (101 et 102)

- 101.300 Augmentation du nombre de commissions et de l'investissement en temps des conseillers communaux
- 101.309 Défraiement des membres du bureau pour les déplacements
- 102.300.1 Charges exceptionnelles liée, principalement, aux questions liées à l'aménagement du territoire (PACom, plan directeur des rives) et aux thématiques de l'eau potable ainsi que des eaux usées
- 102.436 Remboursement des vacances auprès des groupements divers (Arpeje, SDIS, Forêt, etc..)

Administration

- 111.301 Augmentation de la masse salariale de 2%. Ajustement au coût de la vie (IPC) et augmentation ordinaire (353.301, 356.301, 357.301, 430.301, 451.301 et 610.301.
- Le salaire de l'ancienne secrétaire adjointe était très bas en raison d'un manque d'expérience au niveau communal. Augmentation du taux de travail au sein de l'administration communale (+10%).
- 111.301.1 Assistance dans le domaine du secrétariat municipal et du contrôle des habitants. Accompagnement par Marlise Gaillet pour la formation de notre nouvelle boursière communale jusqu'au bouclage 2023.
- 111.311 Achat imprimante multifonctions, modernisation de l'équipement téléphonique
- 111.315 Frais de licences cloud, licences BDI et logiciel de gestion des heures
- 111.318.1 Honoraires pour suivi du projet par Maria Wägli
- 111.318.2 Les demandes de permis de construire sont en évolution croissante malgré la zone réservée (rénovations, pompes à chaleur, photovoltaïque)
- 111.365.1/436.1 Les abonnements Flexi CFF ne seront plus disponibles en 2024
- 111.365.2 Concrétisation des actions PECC : optimisation de la gestion des déchets, promotion de la consommation locale, efficacité énergétique des bâtiments communaux.

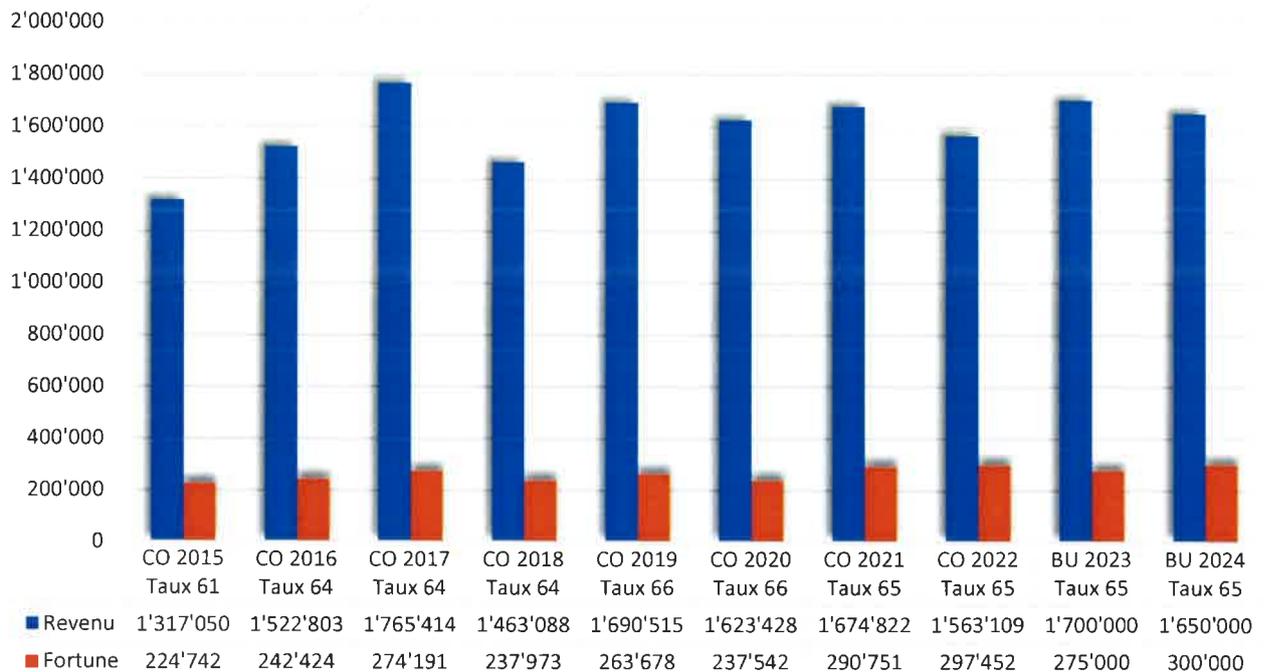
Tourisme (160)

- 160.314 Entretien et arrosage (ornements végétaux)
- 160.365.1 Mise à disposition de deux vélos électriques en location à Faoug et services liés
- 160.439 Les ventes sont plus conséquentes et l'office du Tourisme de Morat nous rachète une large partie de nos invendus

Impôts (210)

210.4001/4020 Evaluation prudente des futures entrées en impôt

Impôts revenus et fortune 2015 - 2024



Terrains (310)

310.318 Entretien des terrains et de la haie des Vouats

310.365 Financement de la création de la coopérative CAFE

Immeubles locatifs (351)

351.314 Entretien courant (remplacement électroménager, ventilation, etc...) et remplacement des toiles des stores extérieurs

Collège (353)

353.314.5 Mise au norme SUVA après un contrôle de l'installation de chauffage et du local y relatif

Abri PC (355)

355.318.1 Les abris ne sont plus à jour et il y a des infiltrations d'eau. L'étude servira à soumettre un préavis au conseil communal pour la rénovation de l'abri et permettra d'utiliser le fond de réserve dédié aux abris PC



Faoug, le 30 octobre 2023

N/Réf: JT

4

Salle communale (356)

356.314 Le budget 2023 s'est avéré insuffisant et la commune souhaite investir, pour des raisons de sécurité, dans un pont roulant répondant aux normes de sécurité pour l'entretien général et l'accès aux équipements de la scène

Local de voirie (358)

358.314 Remplacement des 2 portes de garage (~10'000 CHF) et entretien divers

Ferme rte Henry-Druey (parcelle 45)

359.318 Rémunération et défraiement du jury appelé à évaluer les offres pour la réalisation du bâtiment

Route, voirie (430)

430.314 25'000 (entretien « standard) et 15'000 pour la mise en place d'ilots fleuris

Parkings et parcomètres (431)

431.314 Les travaux feront partie d'un ou plusieurs préavis

Parcs, promenades, cimetières (440)

440.311 Achat d'un tracteur tondeuse pour entretien du collège, du cimetière et de la plage

440.314 Rénovation de la place de jeu du collège

Ordures ménagères et déchets valorisables (451)

451.315 Achat d'une benne à déchet vert pour remplacer l'actuelle qui fuit

La rubrique 451 devrait être équilibrée par un prélèvement sur financements spéciaux. Toutefois, le fonds de réserve étant vide, celle-ci ne pourra pas être équilibrée ce qui péjore le résultat 2024. La réévaluation des taxes ordures ménagères pour couvrir les frais sera étudiée en 2024.

Réseau d'égouts, épuration (460)

460.318.1 Frais de fonctionnement EBBV 2024

460.352 Augmentation des coûts d'élimination des boues en raison de l'augmentation des prix de l'électricité et des produits de traitement

Port communal (470)

470.314 Entretien de la zone et mise en place de table et bancs à la plage

Corps de police (610)

610.437 Surévaluation en 2023 du montant des amendes d'ordre

Service des eaux (810)

810.318.1 Pas de montant au budget, passera par un ou deux préavis



INVESTISSEMENTS

Préavis en cours	N°	Crédit accordé	Situation au 31.10.2023
Crédit supplémentaire pour la révision du PACOM	01/2023	105'000	16'206
Rénovation de la ferme RF45 – Mandat de service	02/2023	145'000	31'699
Travaux prévus en 2024		Recettes	Dépenses
Les montants sont estimatifs à l'heure actuelle. La liste des préavis 2024 n'est probablement pas exhaustive.			
Ne figurent dans le tableau que les montants investis en 2024 pour les préavis de longues durées.			
Rénovation du locatif			20'000
Rénovation de la ferme RF45 – Réalisation – Mandat d'architecte pour finalisation du projet			250'000
Raccordement ABV – Etude et lancement du projet		200'000	1'000'000
PDDE et assainissement du réseau de distribution			100'000
Réfection routière Route de Salavaux et de la Revougne			650'000
Réaménagement de la place de la Gare			20'000
Réfection de l'éclairage public – LED			75'000
Rénovation des chemins AF et des drainages			20'000
Rénovation conduite EC de Courgevoux			60'000
Rénovation du collège et des appartements			30'000
Rénovation de l'abri PC		20'000	150'000
		220'000	2'375'000

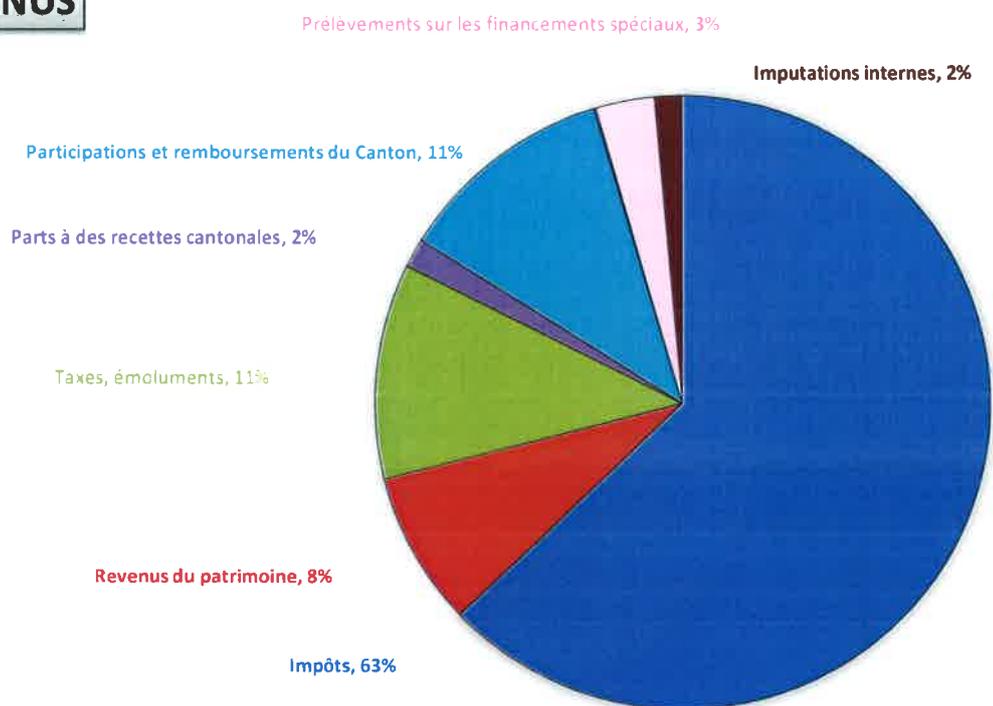


Faoug, le 30 octobre 2023

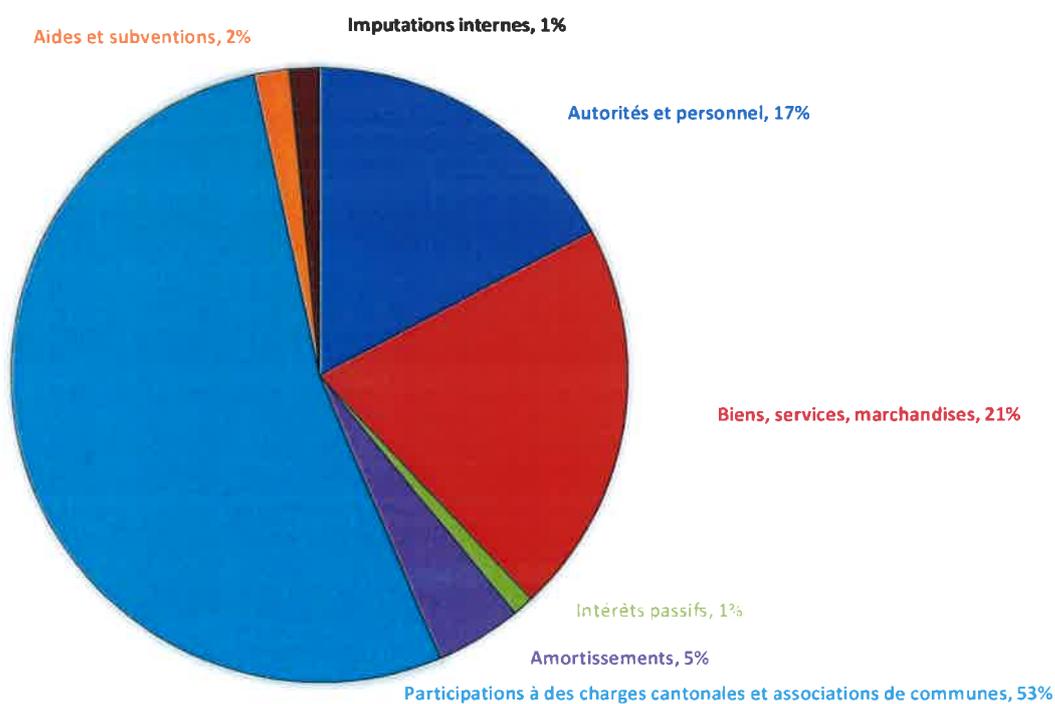
N/Réf : JT

6

REVENUS



CHARGES





Faug, le 30 octobre 2023

N/Réf : JT 7

CONCLUSION

Les temps difficiles au niveau géopolitique et énergétique ainsi que la hausse sensible des taux d'intérêts amènent, pour la Municipalité, toujours plus de questions que de certitudes alors que la commune doit investir massivement tant dans le domaine de l'eau potable que pour rénover ses infrastructures.

Le mot d'ordre pour l'élaboration du budget de fonctionnement 2024 a donc été la prudence quant à l'évaluation des revenus et des charges.

La balance des revenus et des charges attendue pour l'année prochaine laisse apparaître un excédent de charges de CHF 55'150.

La Municipalité propose au Conseil Communal

- Vu le préavis 09/2023
- Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

- **D'accepter le budget 2024 tel que présenté**

La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous demande de bien vouloir l'approuver. Elle vous présente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Johann THEUX

La Secrétaire :



Laury BRÜNISHOLZ

Annexes : Budget 2024